

AVIS D'OFFRE DE DROITS

PULSE OIL CORP.

Avis aux détenteurs de titres – Décembre 7, 2023

Le présent avis a pour objet d'informer les détenteurs d'actions ordinaires (les « **Actions ordinaires** ») de Pulse Oil Corp. (« **Pulse** » ou la « **Société** ») d'une proposition d'offre de droits de souscription (les « **Droits de souscription** ») de Pulse (l'« **Offre de droits de souscription** »).

Dans le présent avis, les termes « nous », « notre », « nos » et autres termes similaires désignent Pulse. Dans le présent avis, les termes « vous », « votre », « vos » et autres termes similaires désignent les actionnaires de Pulse. Sauf indication contraire, les références aux présentes à « \$ » ou « dollar » désignent les dollars canadiens. Certains termes utilisés dans le présent avis sont définis ailleurs dans le présent document.

1. Qui peut participer à l'Offre de droits de souscription?

Nous émettons aux détenteurs (les « **Actionnaires** ») de nos Actions ordinaires en circulation inscrits à 14 h 00 (heure normale du Pacifique) le Décembre 15, 2023 (la « **Date de clôture des registres** ») le droit de souscrire une Action ordinaire aux conditions décrites dans notre Circulaire d'offre de droits de souscription. Chacun de ces détenteurs qui réside dans une Juridiction admissible (tel que ce terme est défini ci-dessous) (un « **détenteur admissible** ») peut participer à l'Offre de droits de souscription.

2. Qui est admissible à recevoir des Droits de souscription?

L'offre de ces titres est faite aux détenteurs admissibles dans toutes les juridictions du Canada (collectivement, les « **Juridictions admissibles** »). Les Droits sont également offerts aux détenteurs dans toutes les juridictions à l'extérieur du Canada, à l'exclusion de toute juridiction qui ne fournit pas une dispense de prospectus substantiellement similaire à la dispense prévue au Canada ou qui exige autrement l'obtention de toute approbation d'une autorité de réglementation dans cette juridiction ou le dépôt de tout document par la Société dans cette juridiction dans le cadre de la présente Offre. L'Offre n'est pas faite dans des juridictions où la Société n'est pas admissible à faire une telle offre. Toutefois, la Société peut permettre à tout Actionnaire résidant aux États-Unis de participer simultanément sur la base d'une offre privée s'il se qualifie en tant qu'« investisseur accrédité » au sens de la Règle 501(a) du Règlement D en vertu de la Securities Act (loi sur les valeurs mobilières) de 1933, telle que modifiée (la « **Loi de 1933** »).

Les titres offerts aux termes des présentes n'ont pas été et ne seront pas enregistrés en vertu de la Loi de 1933 ou de toute loi sur les valeurs mobilières de tout État des États-Unis. Le présent avis ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'une offre d'achat des titres offerts par les présentes aux États-Unis, et les titres offerts aux présentes ne peuvent être offerts ou vendus aux États-Unis ou à des Personnes américaines, sauf si ces titres sont inscrits en vertu de la Loi de 1933 et des lois sur les valeurs mobilières applicables d'un quelconque État, ou s'ils sont dispensés de telles exigences d'inscription. Les termes « États-Unis » et « Personnes américaines » sont définis dans le Règlement S de la Loi de 1933.

Le présent avis ne doit en aucun cas être interprété comme une offre des Droits de souscription ni une offre à la vente des titres émis lors de l'exercice des Droits de souscription, dans une juridiction autre que les Juridictions admissibles ou à des Actionnaires qui sont résidents d'une juridiction autre que les Juridictions admissibles.

Les Actionnaires à la Date de clôture des registres résidant à l'extérieur des Juridictions admissibles (les « **Détenteurs non admissibles** ») trouveront un certificat d'acheteur dispensé (le « **Certificat d'acheteur dispensé** ») joint au présent avis. En outre, les Actionnaires résidant aux États-Unis trouveront un Certificat d'investisseur accrédité aux États-Unis (le « **Certificat d'investisseur accrédité aux États-Unis** ») joint au présent avis. Si le détenteur remet à la Société un Certificat d'acheteur dispensé rempli et signé et, dans le cas d'un Actionnaire résidant aux États-Unis, un Certificat d'investisseur accrédité aux États-Unis au plus tard le Décembre 29, 2023 et l'admissibilité du détenteur à participer à l'Offre de droits de souscription est confirmée par Pulse (Détenteur « **jugé dispensé** »), Computershare Investor Services Inc (« **Computershare** ») transmettra au détenteur un Relevé d'inscription DRS (tel que ce terme est défini ci-dessous) attestant le nombre de Droits auxquels le détenteur a droit.

3. Combien de Droits de souscription offrons-nous?

Dans le cadre de l'Offre de droits de souscription, nous offrons un maximum de 103 910 942 Droits de souscription.

4. Combien de Droits de souscription recevrez-vous?

Nous offrons à chaque détenteur admissible un cinquième de Droit pour chaque Action ordinaire détenue à la Date de clôture des registres. Aucune fraction de Droit ne sera émise. Le nombre de Droits de souscription recevables par un détenteur sera arrondi au nombre entier immédiatement inférieur.

5. Qu'est-ce qu'un Droit vous donne de recevoir?

Chaque droit complet donne droit à son détenteur d'acheter une Action ordinaire de Pulse (le « **Privilège de souscription de base** ») à un prix de souscription de 0,04 \$ par Action ordinaire (le « **Prix de souscription** ») jusqu'à 14 h 00 (heure normale du Pacifique) le Janvier 12, 2024 (l'« **Heure d'expiration** »).

Tout détenteur admissible ou détenteur non admissible qui a été déterminé comme dispensé qui exerce tous ses Droits de souscription dans le cadre du Privilège de souscription de base aura également le privilège supplémentaire de souscrire, au prorata, des Actions ordinaires supplémentaires au Prix de souscription (le « **Privilège de souscription supplémentaire** »). Les Actions ordinaires offertes dans le cadre du Privilège de souscription supplémentaire seront les Actions ordinaires pouvant être émises dans le cadre de l'Offre de droits de souscription qui n'ont pas été souscrites et payées dans le cadre du Privilège de souscription de base avant l'Heure d'expiration.

Tout détenteur admissible ou détenteur non admissible qui a été déterminé comme dispensé qui exerce ses Droits de souscription doit joindre le paiement en fonds canadiens par chèque certifié, virement bancaire ou mandat payable à l'ordre de Computershare Investor Services Inc.

6. Comment recevrez-vous vos Droits de souscription?

Détenteurs admissibles inscrits – Si vous êtes un Détenteur admissible inscrit d'Actions ordinaires résidant dans une juridiction du Canada, un formulaire de souscription et un relevé émis par le système d'inscription directe de Computershare Investor Services Inc. (le « **Relevé d'inscription DRS des Droits de souscription** ») représentant le nombre total de Droits de souscription transférables auxquels vous avez droit à la Date de clôture des registres sont joints au présent avis.

Détenteurs véritables admissibles – Vous êtes un détenteur véritable si vous détenez des Actions ordinaires par l'intermédiaire d'un courtier ou d'un négociant en valeurs mobilières, d'une banque ou d'une société

de fiducie ou d'un autre intermédiaire (un « **Intermédiaire** ») dans le système comptable administré par CDS Clearing and Depository Services Inc. (« **CDS** »). Le nombre total de droits auxquels tous les détenteurs véritables admissibles ont droit à la Date de clôture des registres sera émis et déposé auprès de CDS après la Date de clôture des registres. Si vous êtes un détenteur véritable admissible, nous nous attendons à ce que chaque détenteur véritable admissible reçoive une confirmation du nombre de Droits de souscription qui vous ont été émis par l'Intermédiaire concerné, conformément aux pratiques et procédures de cet Intermédiaire. CDS sera responsable de l'établissement et de la tenue à jour des comptes d'écritures comptables pour les Intermédiaires détenant des Droits de souscription.

Détenteurs non admissibles – Les détenteurs non admissibles qui souhaitent participer à l'Offre de droits de souscription doivent remettre à Pulse un Certificat d'acheteur dispensé rempli et signé et, dans le cas d'un Actionnaire résidant aux États-Unis, un Certificat d'investisseur accrédité aux États-Unis au plus tard le Décembre 29, 2023. Si l'admissibilité du détenteur à participer à l'Offre de droits de souscription est confirmée par Pulse, Computershare enverra à ce détenteur un relevé d'inscription DRS montrant le nombre de Droits auxquels le détenteur a droit.

7. Quand et comment pouvez-vous exercer vos Droits de souscription?

Si vous êtes un détenteur admissible inscrit qui reçoit un Relevé d'inscription DRS des Droits de souscription, vous devez remplir et remettre votre Relevé d'inscription DRS, ainsi que le prix de souscription pour chaque Droit exercé (conformément à votre Privilège de souscription de base et, le cas échéant, à votre Privilège de souscription supplémentaire) en fonds canadiens par chèque certifié, traite bancaire ou mandat, à Computershare conformément aux instructions énoncées dans notre Circulaire d'offre de droits de souscription avant l'Heure d'expiration. Les Droits de souscription qui ne sont pas exercés avant l'Heure d'expiration seront réputés nuls et sans valeur.

Si vous êtes un détenteur véritable admissible, vous devez organiser les exercices, les transferts ou les achats de vos Droits de souscription par l'intermédiaire de votre Intermédiaire dans le délai spécifié par votre Intermédiaire et conformément aux exigences de celui-ci. Nous nous attendons à ce que chaque détenteur véritable admissible reçoive une confirmation d'émission ou d'achat de la part de son Intermédiaire, selon le cas, confirmant que les Droits de souscription ont été émis conformément aux pratiques et politiques de cet Intermédiaire.

8. Quelles sont les prochaines étapes?

Le présent avis contient des renseignements clés que vous devez connaître sur Pulse. Vous pouvez trouver plus de détails dans notre circulaire d'offre de droits de souscription, dont un exemplaire peut être obtenu sous le profil de Pulse sur le site www.sedarplus.ca ou sur notre site Web <http://www.pulseoilcorp.com>, ou sur demande à un représentant de votre courtier ou encore sur demande à Garth Johnson au (604) 909-1152 ou à info@pulseoilcorp.ca. Vous devriez lire la circulaire d'offre de droits de souscription, ainsi que le dossier de divulgation continue de Pulse pour pouvoir prendre une décision éclairée.

(signed) Garth Johnson

Garth Johnson
Directeur général, Pulse Oil Corp.